

Association

Pour un Maitron des fusillés et exécutés

Association loi 1901, créée en 2015 (JO 12 décembre 2015)

Président : Dominique Tantin

Vice-président et porte-parole : Claude Pennetier

Vice-présidents : Thomas Pouty
et Michel Thébault

Secrétaires: David Aguilar et Julien Lucchini

Trésorière: Annie Pennetier

Coordinatrice du Maitron des fusillés~: Delphine Leneveu

Cotisations 2018

Individuel: 20 euros

Associations, institutions, collectivités : 40 euros

Soutien : 40 euros et plus, sans limite.

NOUVEAU: Vos adhésions et dons peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt de 66 % du versement.

Bulletin d'adhésion :

Nom, prénom :

Adresse complète :

Adresse professionnelle éventuellement :

Téléphone éventuel :

Email :

Lien éventuel avec le *Maitron des fusillés* : auteur, contributeur, souscripteur, famille du (ou de la) biographié (e), utilisateur, ami....

A envoyer à l'association Maitron des fusillés,

CHS du 20e siècle, Université Paris 1, 9 rue Malher 75004 Paris

Chèques à l'ordre de Maitron des fusillés

CREDITCOOPERATIF.COOP

n° de compte 42559 / 00069 / 41020040193/ 44

IBAN FR76 4255 9000 6941 0200 4019 344

Contact ☎ 06 75 56 72 57 ⇉ maitrondesfusilles@gmail.com

<http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>